



Nîmes, le jeudi 12 mars 2026

Objet : Allègement des conditions de mouvements du 13 et du 30 vers le 34

Chers licenciés, chers afeciouna, chers amis,

La Fédération Française de la Course Camarguaise souhaite faire part de sa pleine satisfaction suite aux nouvelles dispositions relatives aux mouvements d'animaux dans le cadre des manifestations taurines.

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) a confirmé un allègement des contraintes applicables aux mouvements de taureaux camarguais pour l'entrée d'animaux en zone vaccinale (ZV I) dans le cadre des courses camarguaises.

Ainsi, à compter de mercredi 11 mars 2026, les mouvements de taureaux camarguais originaires de la zone indemne « DNC » (ex-départements 13 et 30) vers une course camarguaise organisée sous l'égide de la FFCC en zone vaccinale ZV I (ex-département 34), avec retour en zone indemne, sont autorisés sans obligation de vaccination en zone vaccinale ZV I.

Toutefois, ce dispositif reste encadré par le protocole sanitaire suivant :

- Les camions assurant le retour depuis la ZV I vers la zone indemne doivent être désinsectisés avant le chargement des animaux.
- Les animaux doivent recevoir un traitement répulsif individuel avant leur entrée en ZV I.
- La durée de présence des animaux dans l'arène ne doit pas excéder 48 heures.

La Fédération Française de la Course Camarguaise tient à remercier l'ensemble des acteurs qui, de près ou de loin, ont contribué à l'obtention de cette dérogation indispensable au maintien de l'activité des manadiers : le ministère de l'Agriculture, et en particulier Madame Annie Genevard, la Direction générale de l'Alimentation, la DRAAF, les DDPP, les GDS, les Chambres d'agriculture ainsi que la Fédération des Manadiers.

La FFCC, ainsi que l'ensemble des acteurs de la course camarguaise, restent pleinement mobilisés et attentifs à l'évolution de la situation sanitaire afin de garantir la poursuite des activités dans le respect des règles en vigueur et la préservation de nos traditions et de notre territoire.

Nous vous prions d'agréer, chers amis, l'expression de nos salutations fédérales les plus sincères

Eric MAURAS

Président de la Fédération Française de la Course Camarguaise



**MINISTÈRE
DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fédération Française de la Course Camarguaise
485 Rue Aimé Orand - 30000 Nîmes

04 66 26 05 35
www.ffcc.info